

le libertaire

hebdomadaire

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

ABONNEMENTS POUR LA FRANCE

Un an	8 francs
Six mois	4 —
Trois mois	2 —

REDACTION ET ADMINISTRATION

PARIS — 69, Boulevard de Belleville, 69 — PARIS

Tous les Mandats doivent être adressés au nom de BIDAULT

ABONNEMENTS POUR L'EXTÉRIEUR

Un an	10 francs
Six mois	5 —
Trois mois	2 fr. 50

Les Anarchistes au 6^e Conseil de Guerre

LE PROCÈS

Penser est un crime : c'est Content qui nous le prouve en faisant poursuivre les anarchistes. Les enseignements de l'histoire n'ont rien appris à nos maîtres. Ils sont toujours partisans de cette vieille conception qui donne de mettre à l'ombre tous ceux qui professent des idées prétextées subversives. Comme si la prison avait quelquefois arrêté l'idée. — L'idée ! cette grande Idée pour qui sont morts, les Jésus-Christ, les Jean Huss, les Dollet, les Chevalier de la Barre, les Ferrier etc.

Et comme le disait si bien d'une façon si simple notre ami Content au Conseil de Guerre : « Vous pouvez me condamner, messieurs, mais sachez bien que ce ne sont pas vos condamnations antérieures qui ont modifié ma façon de voir, au contraire. » Pour nous, toute la Vérité est là. Forts de notre foi en notre Idéal, nous ferons, sans nous soucier des poursuites imbéciles, comme le nègre : nous continuons.

...

Nos lecteurs se rappellent que notre ami Content fut arrêté en février dernier, c'est-à-dire au lendemain de l'acte accompli par Cottin. Alors que l'attentat était purement individuel, le gouvernement voulait une affaire ; à toute force, il déclara bâcler un complot dans lequel, en englobant certains camarades et en exhumant les lois scélérates dont aucun de ses prédecesseurs, pendant la guerre, n'avait voulu se servir, entraînant nos amis devant une juridiction spéciale : le conseil de guerre, il espérait faire sombrer notre *Libertaire*.

Une instruction fut ouverte contre Content, lui reprochant d'avoir VOULU éditer un tract ayant pour titre *Au Peuple français*.

Son arrestation fut suivie de celle de notre camarade Bérenger, vieux militaire bien connu à Roubaix, à qui l'on reprochait la composition du manifeste Content et la réimpression d'une brochure ayant pour titre *Les Gouvernements alliés contre les Soviets*. Quelques temps après, c'est l'arrestation, à Beauvais, du camarade Rigault, hon militaire, socialiste, pour avoir distribué des soldats la brochure imprimée par Bérenger.

On se rappelle la mise au droit commun de tous les inculpés. Ils furent transférés au régime politique après que Content fut fait pendant sept longs jours la grève de la faim.

Première Audience

Le 9 avril 1919, nos camarades Content, Béranger, Rigault et Fabre ont comparu devant le 5^e conseil de guerre.

1 heure 20. — Le conseil entre en séance. Une petite porte s'ouvre : on introduit les accusés.

C'est avec émotion que nous voyons apparaître notre courageux et sympathique camarade Content. D'un regard rapide, il parcourt la salle : des mains s'agissent en signes amicaux, des sourires émus éclairent les visages des amis véritables qui sont là, apportant par leur présence un témoignage d'affection et de solidarité.

Le Président procéde à l'interrogatoire d'identité. C'est d'une voix triste que Content déclare sa profession comme « administrateur gérant du *Libertaire*.

Ensuite le greffier donne lecture du rapport du capitaine Grébaut :

Le 16 décembre 1918, le commissaire de police, M. Gaud, se rendait à l'imprimerie Fabre pour y opérer la saisie d'un tract intitulé « Au Peuple Français ! » et signé pour la *Libertaire*, le général Julian Content. Au premier étage dans une pièce séparée où il résidait, M. Fabre à la disposition d'un anarchiste militaire de nom de Bérenger, il trouva toute préparée pour le travail d'impression la forme du tract qu'il recherchait. Bérenger présent lui déclara que, si la forme en effet était prête, le tirage n'avait pas encore été commencé. De fait aucun exemplaire ne fut découvert à l'imprimerie Fabre.

M. Gaud trouva dans la même pièce plusieurs milliers d'exemplaires d'une brochure intitulée : « Les gouvernements alliés contre les Soviets » et 200 exemplaires d'une autre brochure signée de Romain Rolland et ayant pour titre : « Aux Peuples assassinés ». Ces brochures ne portent aucun nom d'imprimeur et non visées par la censure furent saisies par M. Gaud en même temps que la forme du tract.

Ces brochures, la première surtout, ont été en grande quantité, répandues clandestinement dans les milieux anarchistes, tant à Paris qu'en province.

Le rapport continue :

« La loi du 28 juillet 1894, ayant pour objet de réprimer les menées anarchistes, punissant dans un but de propagande anarchiste, en dehors des cas prévus aux articles 24 et 25 de la loi de 1881 sur la presse, soit par provocation, soit par apologie des faits spécifiques aux articles, incite une ou plusieurs personnes à commettre soit un vol, soit des crimes de meurtre, de pillage ou d'incendie.

Or, la seule lecture du tract « *Au Peuple français* » incite à la révolte armée.

Le capitaine Grébaut déclare ensuite que cet appel fut communiqué à cinq personnes, mais il n'en a retrouvé aucun.

Bérenger est poursuivi pour avoir composé la brochure « *Les Gouvernements alliés contre les Soviets* » et avoir écrit « Aux Peuples assassinés » de Romain Rolland.

Le commissaire rapporteur le déclare le principal responsable de la diffusion des brochures.

A Fabre, il reproche d'avoir imprime « *Les Gouvernements alliés contre les Soviets* ».

Rigault est coupable d'avoir distribué ce tract gratuitement à des militaires de passage à Beauvais.

Après la lecture du rapport, M. Mauran, avocat de Content et de Rigault, demande la séparation des deux affaires. Il n'y a, en effet, aucun lien entre elles. Le Commissaire du gouvernement, M. de Meur, s'oppose aux conclusions de M. Mauran. Le conseil rejette la demande de la défense.

C'est dans une attitude fière et courageuse que nous voyons Content répondre à l'accusation. Le Commissaire du gouvernement reconnaît, lui-même, son courage, sa probité et pense que l'accusé n'est pas un homme à se dérober par une échappatoire.

Content se dit être l'auteur d'un article paru dans le *Libertaire* avec tous les échoppeaux exigés par la censure, article qui d'après le dire même de M. de Meur, est le même, à quelques mots près, que le tract incriminé. Il réclame l'entièreté de la défense.

Puis, avec une grande franchise et une certaine crânerie, notre camarade Béranger répond à l'accusation. Il dit avoir composé la brochure « *Les Gouvernements alliés contre les Soviets* » et reconnaît ne pas l'avoir soumise à la censure. « Mais, ajoute-t-il, c'était la reproduction de la même brochure précédemment tirée par

l'autre, une autre imprimeur. »

L'article de Romain Rolland « Aux peuples assassinés », il l'a lu dans un journal. La lecture fut, pour lui, si captivante qu'il se pronaît de l'imprimer au risque de se priver de son pain. « Je ne regrette qu'une chose, dit-il, c'est de ne pas avoir eu assez de fortune, car ce n'est pas par centaines, mais par milliers que je l'aurais imprimé. »

Puis Georges Poichet serre la main de Content et quitte au bruit d'applaudissements enthousiastes.

Notre ami et collaborateur Génold vient ensuite déposer en faveur de son ami. Il dit la sympathie, l'estime de tous ceux qui connaissent l'homme énergique et loyal, qui a le courage de ses opinions.

« L'anarchie n'est pas une chose nouvelle

— continue Génold — et le temps n'est pas si éloigné où les meilleures écrivaines françaises étaient anarchistes ou tout au moins anarchophiles. C'est l'époque du *Mercurio di Francia*, de la *Plume* et de la *Revue Blanche* ou, plus tard, de *Rémy Gourmont*, Paul Adam, Pierre Quillard et tant d'autres qui, d'intérieur, avec l'anarchie, croyaient Content, ce qu'il dit, nous le retrouvons dans les plus belles pages de nos grands littérateurs, Montaigne, le Bodin, Rabelais, etc. »

Sur ce dernier témoignage, le président suspend la séance jusqu'au lendemain, à 1 heure.

Homme foncièrement honnête, il est connu pour sa vie très honorable et jout de la réputation la plus intacte que l'on puisse trouver. Mais puisque je suis ici, voulez-vous me permettre de vous dire autre chose ?... Je crois que le fait de vouloir emprisonner la pensée est une erreur dangereuse. Plus il y a de périls à exprimer une idée, plus elle intéresse. Les débats de la pensée semblent à la clé pour ouvrir la plus grande échappatoire. L'an passe faire

la dignité. Le peuple aime la vérité. Pourquoi la lui cacher ? Et on veut, maintenant écarter la pensée de ceux qui défendent sa cause. Encore une fois, c'est dangereux, permettez-moi de vous le dire.

A cette question de M. Mauran : « Pensez-vous que le tract de Content est pu-

sé à l'acte de Cottin ? » Mme Séverine répond : « Je m'étonne que l'on pose

une question quant on n'a pas songé à demander si certains écrits n'ont pas poussé à l'acte de Villain. »

L'audition des témoins est terminée.

Après la suspension d'audience, Bérenger fait sa déclaration, courageuse, il faut

dire. C'est ensuite le tour de notre ami Lemeil, qui déclare que les persécutions n'arrivent pas le développement des idées anarchistes, car, un anarchiste arrêté, dix autres le remplace. Il rappelle son caractère, empêché d'être et de rester anarchiste, il empêche d'être et de continuer à l'opposition. Il soutient que si le gouvernement a voulu viser la révolution du *Libertaire*, il s'est lourdement trompé. Il termine en affirmant chaleureusement sa complète solidarité avec Content et lui renouvelle l'expression de sa bonne camaraderie.

L'audition des témoins est terminée.

Après la suspension d'audience, Bérenger fait sa déclaration, courageuse, il faut

dire. C'est l'heure de se dire qu'il nous raconte en termes émouvants et le revendique.

Il nous raconte que l'acte de Content, c'est-à-dire la responsabilité de ses actes, c'est-à-dire l'impression de la brochure, et regrette en terminant de ne pas avoir été plus riche pour me faire supposer que le manifeste non paru ne fut qu'un prétexte pour m'arrêter et m'incarcérer.

Mais puisque malgré l'inexistence de tout délit on persista néanmoins à me garder en prison, puisque bien qu'il ne soit

guère sérieux de me faire un grief et de me poursuivre pour un manifeste qui n'a jamais vu le jour, n'a par conséquent tou

ché personne et n'a pu inciter à des actes de révolution, malgré le sens de l'action que j'ai

composé dans le tract, il me semble que l'opposition à l'acte de Cottin, je la présente comme l'ensemble de la matière, du Grand Tout, dont elles sont parties intégrantes. Si elles ne veulent pas disparaître, se conc

sumer dans l'inaction, elles doivent mar

cher avec l'évolution et s'adapter constam

tamment à de nouvelles méthodes de vie, d'or

ganisation. Et ce ne sont pas les petits

hommes qui prétendent nous diriger et

nous faire la leçon, appelleraient-ils Point

caré ou Clemenceau, qui pourront s'y opp

poser. D'autres sectes ou tyrans s'y sont

employés avec eux. Mais ils ont dû céder

dès que les événements s'effacent quand ils

ne font plus d'effet.

Comme l'écrit l'histoire et vous y puisez

des précieux enseignements à ce sujet.

L'Eglise s'est suffisamment employée à

cette besogne de réaction, de régression et

y a quelque peu réussi pendant plusieurs siècles. Si vous savez par quels moyens,

par quels procédés, l'Eglise n'a pu durer

indéfiniment. On a pu torturer les corps

pour empêcher les esprits et empêcher les

christiens de se convertir. Il s'agissait, en effet, de contrôler l'esprit sans dégager l'esprit.

Il s'agissait de faire de l'Eglise une puissance redoutable, la plus redoutable peut-être des puissances humaines. Elle a encore conservé de son éclat, mais qu'est ce qu'elle fut, frappée à sa base, ses dogmes confondus par la science, par le progrès humain qu'elle essaya si longtemps d'empêcher.

Plus près de nous le czarisme, digne al

l'époque de France, l'arrestation des per

secrétions, le knout, la pendaison, s'est es

sayé lui aussi à arrêter l'idée de tout un

peuple de 200 millions d'âmes vers le

mieux-être. Sans plus de succès, et il en

est mort. Et partout, dans notre vieille Eu

rope, c'est l'écrasement des monarchies

séculaires, c'est la disparition des sociétés

capitalistes, c'est la faillite des institutions

sur lesquelles la bourgeoisie pensait bien

asseoir pour longtemps, par la force et l'ar

bitraire, sa domination.

Comme vous le voyez, on ne réussit pas

facilement à mettre la lumière sous le bo

is et, que cela plaise ou non, il faut

faire place à l'esprit nouveau, humain, tout

de fraternité et d'internationalisme, à une

nouvelle conception d'organisation sociale

basée sur l'Entraide et la Communauté.

Aussi combien mesquins, puérils appa

ra

maux, et a réussi à s'élever au-dessus d'eux, il a fait œuvre révolutionnaire et depuis la nuit des temps, depuis l'époque la plus reculée de l'histoire de l'humanité jusqu'à nos jours, ce ne sont que luttes contre les éléments, contre les bêtes, contre les hommes ; ce ne sont que suites ininterrompues de bouleversements de transformations, de révoltes, qui sont devenues de plus en plus fréquentes, de plus en plus radicales, au fil et à mesure que les individus prennent conscience de leur rôle, de leurs besoins, de leurs aspirations.

Qui le sait permet de citer, pour parler que des temps les plus rapprochés de nous, la révolution anglaise en 1648 — la révolution française en 1789 — la révolution de 1830 — celle de 1848 qui, ayant un caractère plus social que politique, eut une répercussion mondiale, et enfin la dernière en date pour notre pays, la Commune en 1871. Mais depuis, les idées ont évolué et les prolétaires s'étant jusque-là suffisamment sacrifiés pour monter la bourgeoisie au sommet, veulent maintenant, puisqu'ils sont les producteurs de toutes choses, devenir maîtres de leur sort. Et c'est la révolution sociale en Russie, en Hongrie, en Allemagne, révoltes contre lesquelles nous trouvons lignés les ennemis d'hier, reconquis maîtres de l'humanité. Hier, ne disait-on pas que l'Etat était supérieur à la justice ? Je ne suis pas le sujet de cet Etat."

L'avenir appartient à la révolution sociale.

Que vous nous refusiez à l'admettre et que vous n'y compreniez rien, cela est possible. Les nobles d'avant 89 ne comprenaient rien non plus aux souffrances aux plaines du peuple, aux aspirations des bourgeois qui parlaient de Constitution. Et ils s'indignaient que la ville multipliée dont ils avaient toujours vécu et qu'ils avaient toujours pressurée, osât éléver contre eux des critiques et formuler son désir de mieux-être. Aveuglés par leur prestige, ils n'ont pas vu venir les événements. Reconnaissant leurs erreurs, refuserez-vous, vous aussi, de vous rendre à l'évidence ? Pourtant les faits sont là — la démonstration de dimanche dernier en est une preuve — la transformation sociale est devenue inévitable.

Et dans nos sociétés humaines, c'est la pensée qui rend possible les révoltes, c'est la pensée qui est révolutionnaire et contre elle vous ne pouvez rien. N'est-ce pas l'Etat qui, par son instruction laïque et obligatoire nous apprend à lire, à écrire, à penser, à discuter. Et arrivés à l'âge d'homme, ce même Etat voudrait nous empêcher d'en faire de ces renseignements ?.. Ces prétentions sont par trop démesurées et quel qu'en fasse, on n'arrivera pas à arrêter l'évolution des idées. Les procès, les condamnations servent, au contraire, à leur diffusion.

Libre à vous, maintenant, de me condamner !

Notre ami Content ayant terminé la séance est remis au lendemain.

Troisième Audience

Au début de l'audience la parole est donnée à M. le commissaire du gouvernement, M. de Meur, qui développe le rapport du capitaine Grébaut.

Le cri « A bas la guerre » par lequel Béranger a terminé ses déclarations, représente pour lui la mentalité des accusés.

Ces hommes-là, dit-il, ne se sont pas rendus compte que la France faisait une guerre sainte (sic) ils n'ont pas vu qu'elle remplissait un devoir sacré et luttait dans un but de défense pour le droit des peuples. « Puis M. de Meur s'attaque d'abord à Content et montre le caractère périlleux et dangereux de son tract. » C'est un appel à la révolte, à la fraternisation des peuples, une exhortation contre les personnes et les propriétés. Il s'indigne sur les mots de « patries problématiques ». Peut-on appartenir à des patries problématiques ? Peut-on également avoir des frères au-delà du Rhin ? La pensée matresse du tract tombe sous la loi de 1894. Content, dit M. de Meur — affirme ses idées avec une grande sincérité et n'en rougit pas.

Et Content l'interrrompt pour ajouter : « Mon fils gloire ». — Sa vie, ses antécédents, ses interventions dans les réunions publiques, le montre comme un militaire dangereux. Quoiqu'il arrive, soyez assurés, il ne changera pas. Ce sont des hommes comme Content qui animent les bras comme ceux de Cottin, quoiqu'il n'ait aucun rapport direct, avec les deux affaires ».

— Pour l'intérêt de la défense sociale et de l'homme, la justice, saisie des faits de cette nature, doit les réprimer et frapper le coupable ».

Ensuite, M. de Meur passe en revue les faits imputés aux deux autres accusés et commence par l'examen des idées contenues dans la brochure : « Les gouvernements alliés contre les Soviets ».

— Les informations données par cet ouvrage sont de nature à jeter la doute sur le gouvernement et l'autorité militaire ».

« Le but de ceux qui ont rédigé ce tract est de faire croire que seuls les Russes sont intéressants, que les soldats français et anglais les assassinent et que les gouvernements alliés se sont refusés à des pourparlers de paix ».

Répondant à certaines allusions faites au tract de M. Clemenceau, il dira que :

— Seuls les sots ne changent pas. »

« Or, à son avis, le président du Conseil n'a guère changé, n'a fait que céder un peu le pas à ses idées d'autrefois, ses théories se sont légèrement atténuées dans la pratique. Mais il est toujours au cœur de la liberté : il a voulu défendre la liberté la plus haute, celle de la France toute entière, dont elle a été le seul champion ».

Le capitaine Grébaut termine en déclarant Content la plus violente, la plus agressive, la plus coupable. C'est lui qui possède la pensée la plus violente, la plus agressive, aussi il le considère comme le plus dangereux il a du reste traduit en un langage net et précis, des appels à la révolte. Il réclame pour Content la peine la plus forte.

Le président donne la parole à l'éminent défenseur de Content, M. Mauranges.

L'écho de l'hymne de la liberté que vous avez chanté, Monsieur le Commissaire du gouvernement, est à peine éteint que je me lève pour défendre un homme qui pourra pour avoir eu le courage de dire sa pensée ».

Et M. Mauranges commence sa belle plaidoirie :

« Comme récompense aux souffrances des hommes pour la France, qu'a-t-on donné ? Rien de ce qu'on attendait. Toutes les belles promesses et espérances que l'on avait fait briller aux yeux de tous pendant la guerre, on semble maintenant vouloir les faire oublier. Liberté ! vain mot ! illusion 1... »

« Une dictature d'hypocrisie et de mensonge semble planer au-dessus de la nation, les libertés politiques et sociales sont supprimées. Les garanties judiciaires ? Les garanties individuelles, où sont-elles ?

« Voilà une singulière réponse aux vœux

débordants d'une démocratie qui espérait à plus de justice sociale. On semble vouloir arrêter le fil des idées modernes prônant par la souffrance des peuples. »

Puis l'avocat parle de l'homme qui dirige la France et semble le moins qualifié pour gouverner par l'arbitraire.

« Dans le domaine des idées, cet homme aujourd'hui président du conseil, fut leur prédecesseur ; ces accusés ont cherché simplement à répandre ce qu'exprimait autrefois celui que vous ne voulez pas considérer, Monsieur le Commissaire du gouvernement, comme leur provocateur. »

M. Mauranges rappelle qu'après l'arrestation de Content, 15 mars 1919, les camara

des de ce dernier purent remplir leur journal le *Libertaire* de la prose significa-

tive de M. Georges Clemenceau.

En 1903, alors sénateur, il disait : « L'Etat, je le connais, il a une longue histoire toute de meurtres, toute de sang. Tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les massacres, les guerres, les manquements à la foi jurée, les bûchers, les supplices, les tortures, tout a été justifié par l'intérêt de l'Etat, par la raison d'Etat. Je suis l'ennemi de l'Etat omnipo-

tent, souverain maître de l'humanité. Hier, ne disait-on pas que l'Etat était supérieur à la justice ? Je ne suis pas le sujet de cet Etat. »

Sénateur, il pouvait se permettre de dire ces choses et lorsqu'il est le maître de l'Etat, il voudrait réduire tout le monde à être ses sujets.

« Homme paradoxal qui a précédé ces hommes de l'anarchie. »

« Ce que je vois de plus grave, c'est le désarroi des esprits, la torpeur dans laquelle on veut les plonger. »

— « En 1915, on se rappelle la campagne violente que M. Clemenceau mena contre le chef du Gouvernement, il écrit : « Je n'admis pas que l'Etat de guerre prime, sous un gouvernement français, le droit commun. »

« La loi de 1894 est une loi d'exception qui, dans l'application, signifie le trouble profond du pouvoir. On y a recours lorsque on ne peut pas comprendre les exactions du peuple et que les lois ordinaires ne suffisent plus. »

« L'application des lois d'exception constitue un régime d'injustice. » (Clemenceau).

— « N'est-ce pas étonnant que ce même homme soit à en demander l'application depuis qu'il est au pouvoir ?

« J'ai, je veux avoir confiance en vous, vous ne condamnez pas Content. »

« Vous comprenez l'esprit du sacrifice de Content pour une grande cause, vous qui êtes les hommes du sacrifice désintéressé. »

Que reproche-t-on à Content ?

Maitre Mauranges énumère alors les tenu de charge de notre camarade. Le 15 Décembre 1918, parution à l'imprimerie Fabre, on y trouve le plan d'un tract intitulé : « Au Peuple Français ». Voilà le fait. Le seul tract qui a été reproduit est fait par la police. Deux mois après, paraît dans le *Libertaire* le même texte qui perd beaucoup de sa signification après les écchappages de la censure. Le 6 février le capitaine Grébaut convoque Content, il est inculpé de menées anarchistes mais il est laissé en liberté. Quand l'arrête-t-on ? le 19 février, le lendemain de l'affent de Cottin. Le capitaine Morat n'hésite pas à verser au dossier de Cottin le contenu de son tract. Done complète mortali

ité qui commence-t-elle, où finit-elle ?

Une expédition contre la Russie, expliquant longuement, est une sottise et un crime.

— Alors, s'écrit-il, quel est le but de ce procès ? Ces accusés on voulu détruire l'opinion. La pensée est libre. Poursuivit-il que les provocations sont excusables quand elles sont dirigées vers quelques-uns et coupables quand elles le sont vers d'autres.

« La loi de 1894, contre les menées anarchistiques, ne vise pas l'opinion intime, il faut qu'elle s'extériorise par un fait de propagande. Or, cet élément est bien faible puisque le seul tract imprimé est la morasse de la police. »

Il manque dans ce procès une victime du délit, une personne incitée, cas précédent.

— Tout le passé de Content vous dit sa bonne foi, son courage à prendre ses responsabilités. C'est un anarchiste sincère, convaincu, il réclame son idéal.

Dans le tract, il n'y a pas autre chose que cette idée belle : Les peuples doivent prendre en main leur sort.

Condamner la pensée parce qu'elle est fausse, c'est d'une grande impécibilité. Essayer de tuer l'idée révolutionnaire, c'est inutile et dangereux. L'histoire de la pensée est faite du martyrologue des grands penseurs.

— Evocations : Socrate et les Sophistes, Jésus et les Pharistens, Dolet et les Inquisitions.

— Faudra-t-il rappeler, plus récemment, le grand éducateur Ferrier et la cour martiale ?

— Ils sont la gloire la plus pure de l'humanité. L'idée triomphante de tout, c'est la loi du progrès. Les jugements de haine et assassinat des hommes comme les bâles.

— Vous ne condamnez pas la pensée, vous servirez la cause de ces hommes en la condamnant.

— Quand on voit sa grande misère des uns, la trop grande richesse des autres, on comprend les efforts des peuples pour atteindre un idéal de justice. Cette lutte elle est humaine. La guerre n'a rien changé, bien au contraire. Il y a trop de soldats dans les tranchées... Les grands vaincus, c'étaient toujours les mêmes, les petits, les humbles : quelques clartés sont montées des tranchées. Rigault est convaincu d'avoir servi son pays ; son mobile fut noble et désintéressé.

— Qui renferme cette brochure ? Pas au moins que des documents historiques, que des aspects de la vérité.

— Qui a intérêt à cacher la vérité ? Ceux qui mentent ou ceux qui la craignent. Et n'est-ce pas un devoir de chercher à dissiper les erreurs ? La liberté de pensée existe plus !

Puis l'énergique défenseur fait avec brio une analyse et de précision l'examen des idées contenues dans la brochure.

— C'est peut-être l'histoire de la révolution russe.

— Le tsarisme, en plus de ses trahisons, va à vis de nous, a mis la Russie dans un état déplorable. Après sa chute, le peuple en révolution veut la paix. Donc les bolcheviks ne font qu'exécuter la volonté commune.

Le 26 octobre 1917, ils proposent une paix générale, mais qui ne sera pas comprise des victoires militaires, mais des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est l'esprit nouveau et l'ancien qui se heurtent. Les Alliés ne répondent pas, leur attitude est hostile, on ne veut pas tendre la main aux bolcheviks, parce qu'ils représentent la révolution.

— Regardons, avec gravité et réflexion profonde, ce grand débat historique.

— Quelles que soient leurs fautes, les peuples de Russie et de France sont bons pour aimer dans la liberté.

— Je demande pour Content : « Justice », pour Rigault je demande : « Libé

ré. »

Merci M. Mauranges, défenseur des justes causes, les belles qualités d'intelligence, de logique et de raison, nous les re

mercions.

— Voilà une singulière réponse aux vœux

débordants d'une démocratie qui espérait à plus de justice sociale. On semble vouloir arrêter le fil des idées modernes prônant par la souffrance des peuples. »

Puis l'avocat parle de l'homme qui dirige la France et semble le moins qualifié pour gouverner par l'arbitraire.

« Dans le domaine des idées, cet homme aujourd'hui président du conseil, fut leur prédecesseur ; ces accusés ont cherché

simplement à répandre ce qu'exprimait autrefois celui que vous ne voulez pas

considérer, Monsieur le Commissaire du

gouvernement, comme leur provocateur. »

Dans le tract de Content, 15 mars 1919, les camara

des de ce dernier purent remplir leur journal le *Libertaire* de la prose significa-

tive de M. Georges Clemenceau.

En 1903, alors sénateur, il disait : « L'Etat, je le connais, il a une longue histoire

toute de meurtres, toute de sang. Tous

les crimes qui se sont accomplis dans le

monde, les massacres, les guerres, les

manquements à la foi jurée, les bûchers,

les supplices, les tortures, tout a été justifié

par l'intérêt de l'Etat, par la raison d'Etat.

— Je suis l'ennemi de l'Etat omnipo-

tent, souverain maître de l'humanité. Hier, ne disait-on pas que l'Etat était supérieur à la justice ? Je ne suis pas le sujet de cet Etat. »

Puis l'avocat parle de l'homme qui dirige la France et semble le moins qualifié pour gouverner par l'arbitraire.

« Dans le domaine des idées, cet homme aujourd'hui président du conseil, fut leur prédecesseur ; ces accusés ont cherché

simplement à répandre ce qu'exprimait autrefois celui que vous ne voulez pas

considérer, Monsieur le Commissaire du

gouvernement, comme leur provocateur. »

Dans le tract de Content, 15 mars 1919, les camara

des de ce dernier purent remplir leur journal le *Libertaire* de la prose significa-

tive de M. Georges Clemenceau.

En 1903, alors sénateur, il disait : « L'Etat, je le connais, il a une longue histoire

toute de meurtres, toute de sang. Tous

les crimes qui se sont accomplis dans le

monde, les massacres, les guerres, les

manquements à la foi jurée, les bûchers,

les supplices, les tortures

INTERNATIONALISTES !!!

Les journaux nous ont raconté la séance du congrès de la Fédération socialiste de la Seine. De graves questions ont été débattues. Malgré la gravité de ces questions, un comique puissant grimacant, se dégagé du récit de cette séance. Il y fut question de la 3^e Internationale et d'Henri Guillebaux.

Les bavards du Palais-Bourbon, qui continuent à siéger au mépris de tout droit, même législatif ; après avoir durant cinq ans, aidé la guerre par le vote des crédits, ont ergoté sur la 3^e Internationale. Les députés socialistes français continuent à être aussi français que peu internationalistes, qui donc pourront s'en étonner ?

Mayeras explique ainsi, d'après le *Journal du Peuple*, son refus d'adhérer à la troisième internationale.

« Adhérez à la troisième Internationale, dit-il, c'est se faire représenter à Moscou par Guillebaux. Or, Guillebaux n'est pas socialiste ; il est anarchiste, et je considère les anarchistes comme les pires ennemis du socialisme. Lénine les a fait fusiller, et il a bien fait. »

Guillebaux seul pourrait nous dire s'il est anarchiste ou socialiste ou s'il est les deux, au reste cela importe peu, ce qui est intéressant, ce sont les propos de Mayeras.

J'ai cité déjà dans le *Libertaire* ces lignes définitives sur le socialisme et l'anarchisme, empruntées à la *Volonte de Puissance* de Nietzsche : « Le Socialisme n'est qu'un moyen d'agitation de l'individualisme... l'anarchisme, n'est qu'un moyen d'agitation du socialisme. » Mais cette vigoureuse synthèse importe peu à Mayeras qui n'est rien moins que philosophe ; il est député ce qui est autre chose.

Ayant le honneur de posséder l'*Encyclopédie Socialiste*, j'y ai relu l'histoire des derniers congrès d'avant-guerre.

J'ai trouvé à la base de la doctrine de nombreuses affirmations d'internationalisme qu'il serait oiseux de reproduire. J'y ai trouvée aussi qu'en cas de guerre les socialistes de tous pays doivent d'abord protester contre la guerre et ensuite s'employer à la faire cesser rapidement par tous les moyens. Mayeras et ses collègues du Parlement ont confié à la faire durer par le vote des crédits, pendant que Karl Liebknecht et quelques autres étaient en prison, et que Guillebaux publiait, en Suisse, des vérités essentielles. Je ne sais trop si Guillebaux fut socialiste, ce qui est certain, c'est son internationalisme.

J'ai assisté en compagnie de Georges Pichot au procès de Guillebaux et d'Hartmann. Ce fut grotesque et lamentable. Des rapports de police — on sait ce qu'en vaut l'aune — des ragots d'éditeurs mécontent, des propos de concierges ou de mouchards, tout cela a suffi pour faire condamner cet homme à mort ; par coutumace fort heureusement pour lui.

Mayeras considère les anarchistes comme « les pires ennemis du socialisme ». Je sais des anarchistes qui se considèrent comme les pionniers d'avant-garde du socialisme international, sans doute le socialisme de Mayeras est-il autre ?

Les élus du Parti avaient peu de chose à faire pour se discréder définitivement, leur attitude à l'égard d'un homme calomnié, condamné, absent et par la même incapable de se défendre, met le comble à leur lâcheté.

Guillebaux est un internationaliste ardent ignorant les concessions. Les poursuites dont il fut l'objet de la part du gouvernement bourgeois suisse prouvent son absolutisme. Mayeras lui présente sans doute Renanuel.

Lorsque le gouvernement du Renaudé allemand Scheidemann refusa à Guillebaux sortant de prison, chassé de Suisse, le libre passage sur le territoire allemand pour se rendre en Russie, nous savons que Guillebaux protesta énergiquement contre Scheidemann. Et lorsqu'aujourd'hui il fait de Mayeras un citoyen russe et lui ait confié d'importantes missions, et qu'un anarchiste-individuiste russe, récemment libéré des gênes républicaines, collabore étroitement avec l'Uttchirine.

Par ses propos stupides, Mayeras réveille l'hostilité entre socialistes et anarchistes ; c'est une mauvaise besogne. La grande leçon de la guerre aurait été de réunir les internationalistes et nous soyons avec douleur que c'est un élément du parti, opportuniste et bavard, qui contribue à jeter la division parmi les hommes d'avant-garde.

Frossard a dit : « Guillebaux ne représente rien. » Pour certains, Guillebaux représente l'idée internationale intrinsèque. Pour les mêmes, les parlementaires périlés ne représentent qu'eux-mêmes, c'est-à-dire peu de chose.

Longuet a voulu s'expliquer sur le cas Guillebaux, il l'a fait avec son opportunisme habituel. Il a traité Guillebaux de « tard-venu » et « d'aventurier ». Noyons ce que valent ces qualificatifs devant la vérité.

Tard-venu c'est bientôt dit. Au début de la guerre, Guillebaux était le secrétaire de rédaction de la *Revue de Jean Finot*. Ne voulant plus collaborer à une publication tombée dans le nationalisme, il démissionna. Il fut un des premiers protestataires contre la guerre, et s'il fut en Suisse c'est que son dégout ne pouvait cohabiter avec la folie furieuse, il s'en appelle à tous ceux qui l'ont connu. Quant à être un aventurier, qu'est-ce que cela veut dire ? Guillebaux fut toujours connu ayant la guerre comme un écrivain d'avant-garde, vivant maigrement de sa plume, il a continué longtemps d'ailleurs n'a pas toujours professé le même mépris pour Guillebaux, puisqu'en juin 1915 il lui écrivait en l'appelant « cher citoyen Guillebaux » et lui disait : « Je crois que dans une large mesure nous sommes d'accord, alors que vous exagérez sur quelques points ». Puis il l'invitait à venir causer de tout cela avec lui à la Chambre des Députés. C'était beaucoup d'égards pour un tard-venu, un aventurier...

Les réquisitoires du lieutenant et les sentences du Conseil de Guerre présent

Tribune Féminine

Notes d'une Révoltée

LE GRAND CHANGEMENT

Le feuille vient à nous. J'en ai eu la conviction en entendant, dimanche, les propos des manifestants entre eux. J'ai senti qu'il passait, dans leurs regards clairs et droits, un peu de l'idéal qui chante dans nos ames à nous les convaincus. Et je me suis assis à exprimer l'impression de ce moment et de concevoir que j'en rapporterais. Mais je l'ai fait, c'est dans les esprits d'abord, et surtout que de faire le grand changement, l'entendaient dire, dernièrement, dans une réunion, ces mots qui m'ont frappée : « Les peuples n'ont que le droit qu'ils méritent. »

Rien n'est plus vrai. Camarades, amis de partout, connus ou inconnus, faites un effort, essayez d'être meilleurs. Les discours que vous applaudissez, les chansons qui vous montent aux lèvres quand vous êtes réunis, marquent un grand pas vers l'avenir. Mais n'oubliez pas que la société nouvelle que vous appelez de vos voix ne peut s'établir que sur la base solide de la conscience des individus.

D'abord, par votre refus conscient de tuer, supprimer, dès aujourd'hui, la barbarie, détruire la guerre. Vous, femmes, n'envoyez plus jamais, jamais vos maris ou vos fils, d'un cœur léger, « au champ d'honneur ». Il n'y a pas de champ d'honneur. Il n'y a, là-bas, qu'une mort odieuse qui fauche, en pleine jeunesse, une vie qui devrait être toute de force et de joie. *Et cela sera si simple, si vous le voudrez.*

Par votre refus conscient de voter, hommes et femmes, vous ne donnerez pas des maîtres incomptables ou fourbes, qui vous conduisent avec votre consentement à l'abattoir pour la patrie, ou à l'esclavage pour l'humanité. Ne reconnaîtrez pas l'autorité que celle du mérite réel, de la science ou de la bonté. Ne vous créez pas des idoles en exaltant les hommes car rien n'est plus dangereux pour l'esprit humain.

N'acceptez jamais d'être une unité dans un troupeau quelconque, le troupeau de l'usine ou celui de l'armée.

Soyez bons, honnêtes, courageux et vous serez forts ; mais redressez la tête, ayez conscience de vos droits aussi bien que de vos devoirs et ne veuillez plus être des esclaves. Soyez des hommes, soyez des femmes, enfin, et notre société d'oppression et de mensonge aura vécu.

Ne croyez pas surtout que si votre idéal est beau, il est lointain, qu'on ne change pas les esprits en quelques mois, qu'il y faut des siècles.

La guerre, dont vous êtes les martyrs, hommes, femmes, travailleurs des villes ou des champs, la guerre ne vous a-t-elle rien appris ? La douleur atroce que vous avez supportée, n'a-t-elle pas mis vos esprits de beaucoup d'années, et sa marque au fer rouge n'a-t-elle pas encore imprimé en vous, assez durablement, le désir profond de rendre votre vie meilleure ?

J'ai souffert moi-même de la grande tourmente, mais je n'ai pas voulu qu'elle me marre l'œil, et lorsque j'ai connu la souffrance infinie des humbles, j'ai sondé mon cœur en fram et j'ai vaincu alors comprendre, pour agir.

Ne me laissez pas cette pensée que je cherche seule, vous tous que j'aime : ce isolément intellectuel et moral me causerait une douleur profonde, de toutes les plus profondes, peut-être, quand on est jeune et qu'on ne voit pas douter de l'humanité.

Hommes et femmes d'aujourd'hui, il faut que, par vous, désormais, il y ait dans vos âmes et sur terre quelque chose de change.

Serrons nos Rangs

POUR LA VRAIE LUMIÈRE

Pour une belle journée, c'en était une ; nous pensions constater nous, amis du droit et de la liberté, qu'elle était le premier résultat du voile épais, le premier grand conquête de mailles de l'ignominie qui avait bien bienné cinq ans l'on maintenait au Peuple.

Mais si nous, le tiers, des intellectuels qui composions cette foule, désirions suivre cette manifestation, ce ne fut point dans le but de conquérir votre verdict stupide et scandaleux. Non ! mais simplement pour faire comprendre à cette multitude, que nous avons le droit et le devoir, puisque vous nous érigiez en justiciers, de vous réclamer l'impartialité.

Vous nous étiez trouvés en présence de deux faits et gestes absolument identiques : venant d'acquitter Villain, ultérieurement vous devez acquitter Cotin.

Ah ! messieurs les juges, vous vous félicitez d'avoir ainsi affirmé une fois de plus la supématie de la bourgeoisie sur le prolétariat ; détrompez-vous et, ne vous froitez pas tant les mains, car par votre iniquité de jugement, vous avez du pauvre troupeau qui serait resté neutre sans cela, de tous ces « verrous obscurs presque incapables de penser, qui se contentaient de la pâture que le régime actuel leur octroyait et qui de gagner, vous avez dès-je de toutes ces forces, toutes fait jaillir la vérité et la vraie lumière, et sans cela, sans l'amour de votre sexe, mais plus encore chez les personnes qui sont plus sensibles, et croirez que votre régime aura en elles de terribles adversaires qu'elles sauront vous combattre plus sûrement avec la parole que vous nous combattriez avec vos décrets et vos armes.

D'ailleurs nous saurons en temps voulu faire ressuscier : des Théâtre de Ménilcourt, des Dames de Thermidor, pour faire ouvrir, vos bagnes et vos prisons à tous ceux qui y meurent victimes de leur Idéal ; Louise Michel aussi, pour enthousiasmer les autres. Et ne vous en faites nullement messieurs les Clermancistes, nous nous joindrons à nos camarades hommes, et nous aussi nous serrons nos rangs...

ESTELLE.

Un Programme charlatanesque

Je me suis imposé la lecture du programme électoral du P. S., tel quel, entre parenthèses, ne s'intitule plus S. F. I. O. — est-ce modeste ?

Six colonnes bien tassées de l'Humanité

Ouf ! Il y a tout et rien dans ce document redondant et vide. La carte opportunité se montre agressive et avec le lapsin révolutionnaire, la chevauchée bolchevique voisine avec le navet électoral.

Ces génies avaient tout prévu ; ils tiennent à nous en informer. Ils avaient vu venir la guerre, le jeu des causes ne leur avait pas achoppé, ils avaient même concocté des plans pour les besoins de la stratégie.

Cette perspicacité et cette science profonde ne les ont pas empêchés de se tenir aux jours d'alarme et de mobilisation, d'entrer dans les ministères pour plus de sécurité, de fuir à Bordeaux, de se tenir bien gentils, des années durant, complices veules ou serviteurs zélés des gouvernements bourgeois... Ce n'est que lorsqu'ils furent évincés des ministères par l'offensive clémenciste, lorsqu'ils virent le mécontentement grandir, qu'ils jugèrent expédié de faire de l'opposition, d'abord timidement, ensuite avec plus d'audace, pour finir, ces temps-ci, par abattre leurs cartes.

Dame ! C'est que le bon troupeau d'auquel on escompte les souffrances est rudement bolchevique ! Comme ils le disent avec sauvagerie et modestie : « Ceux en qui le prolétariat a mis sa confiance ne sauront s'exposer à tromper est espoir ! » C'est si bien Thomas, Renaudel. N'insistons pas. Restons, si vous le voulez bien, sur le terrain malpropriolement électoral, sur le terrain des réformes. Là, du moins, nous sommes solides, inégalables. Les radicaux-socialistes ne peuvent nous damer le pion. Quel énumération de réformes vertigineuses !

Qui est ce ? Il y a à et de toutes les couleurs ! J'ai souvent été tenu à faire de la grande tourmente, mais je n'ai pas voulu qu'elle me marre l'œil, et lorsque j'ai sondé mon cœur en fram et j'ai vaincu alors comprendre, pour agir.

Ne me laissez pas cette pensée que je cherche seule, vous tous que j'aime : ce isolément intellectuel et moral me causerait une douleur profonde, de toutes les plus profondes, peut-être, quand on est jeune et qu'on ne voit pas douter de l'humanité.

Hommes et femmes d'aujourd'hui, il faut que, par vous, désormais, il y ait dans ces temps, comme au temps de la grande tourmente, une vie meilleure, une vie plus digne de malheur.

MARIETTE.

REVERIE D'UNE SOLITAIRE

Le printemps nous offre de belles journées, comme celle d'aujourd'hui hier dimanche 13 avril. Aussi, dans mon jardin, sur un vieux banc de bois usé, exposé au soleil, je vais me reposer, méditer, et rêver à mon avenir et du mien, c'est du bonheur que je vais prendre ; tantôt ma pensée suit le fil de la guerre, dans les prés verts semés de pâquerettes et de boutons d'or, dans ces prés traversés d'une jolie rivière aux gracieux courbures.

Douce harmonie de la nature, comme tu me plais, comme tu répands en moi d'agréables sensations.

Oh ! cours instants d'insouciance ! Voici le bruit, l'entende des voix. A mon grand regret, ma réverie est terminée, des passants s'arrêtent à ma porte et m'interpellent : « Les filles, que faites-vous ? »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

« Je crois que je suis dans la nature, mais je n'ai pas de temps à perdre. »

« Ah ! que ça va ! »

